MÉMOIRE TECHNIQUE & MÉTHODOLOGIQUE

Lutte contre la Colonisation par les Pigeons & Protection Durable du Bâti

Document d'accompagnement du devis — exposé détaillé du contexte, des enjeux sanitaires et patrimoniaux, du cadre réglementaire, de la méthodologie d'intervention et des garanties apportées à la copropriété de la Copropriété anonymisée

Destinataire
Copropriété anonymisée — Syndic & Conseil syndical
Île-de-France

Rédacteur
HYGIÈNE CS3D — Expert anti-nuisibles & assainissement
Certibiocide n°040571 · Agrément Ministère n°063144

EXEMPLE PUBLIC ANONYMISÉ

Mémoire méthodologique fourni à titre d'illustration. Il décrit une étude préalable et non un chantier achevé. Les données permettant d'identifier la copropriété ont été supprimées.

SOMMAIRE

Sommaire du mémoire

01 Préambule & objet du présent mémoire

02 Biologie et comportement du pigeon biset urbain

03 Les enjeux sanitaires détaillés

04 Les enjeux pour le bâti et le patrimoine

05 Responsabilité de la copropriété & cadre réglementaire

06 Méthodologie d'intervention, phase par phase

07 Spécifications techniques des dispositifs

08 Sécurité du chantier & travail en hauteur

09 Garanties, maintenance & suivi dans le temps

10 Traçabilité, qualité & engagements

11 Questions fréquentes de la copropriété

12 Conclusion

COMMENT LIRE CE DOCUMENT

Ce mémoire complète le dossier technique et le devis (réf. DP-2026-0612). Il a vocation à être lu par le conseil syndical et partagé avec les copropriétaires : il expose, en toute transparence, pourquoi une intervention professionnelle s'impose, comment nous procédons, et quelles garanties nous apportons. Chaque affirmation technique y est explicitée afin que la décision soit prise en pleine connaissance de cause.

01

Préambule & objet du présent mémoire

La présence de pigeons sur un immeuble d'habitation est trop souvent perçue comme une simple gêne esthétique, que l'on tolère faute d'en mesurer les conséquences réelles. Cette perception est erronée. Une colonisation installée, telle que celle observée sur la constitue un processus évolutif qui, laissé sans réponse, s'aggrave mécaniquement avec le temps : la population croît, les souillures s'accumulent, les dégradations du bâti deviennent structurelles et le coût de remise en état augmente d'année en année. Ce qui relève aujourd'hui d'une opération maîtrisée peut, demain, se transformer en un chantier lourd de réfection de façade.

Le présent mémoire a pour objet d'exposer, de manière documentée et accessible, l'ensemble des éléments qui fondent notre proposition d'intervention. Il ne se substitue pas au devis, qui chiffre poste par poste chaque prestation, ni au dossier technique, qui cartographie les zones d'action et présente le rapport photographique ; il les éclaire. Nous avons choisi de le rédiger avec soin car nous savons qu'une décision de copropriété engage une communauté de copropriétaires, qu'elle doit être votée, et qu'elle mérite donc d'être étayée par autre chose qu'un simple prix.

Notre démarche repose sur une conviction constante : **traiter la cause avant le symptôme**. Nettoyer une façade souillée sans supprimer les points de perchage et de nidification revient à repeindre un mur humide sans traiter la fuite — l'effet est immédiat mais éphémère. C'est pourquoi notre intervention associe systématiquement l'assainissement (nettoyage, décontamination, désinfection) à l'exclusion durable (pose de pics, application d'un répulsif), dans une logique cohérente et pérenne.

> *« La maîtrise d'une colonisation ne se mesure pas à la propreté constatée le lendemain du chantier, mais à l'état de la façade trois ans plus tard. »*

Nous abordons dans les pages qui suivent la biologie de l'espèce concernée, car comprendre le comportement du pigeon est la condition d'une intervention efficace ; les enjeux sanitaires et patrimoniaux, qui justifient l'action ; le cadre réglementaire et la responsabilité qui incombe à la copropriété ; puis notre méthodologie, nos spécifications techniques, nos règles de sécurité et nos garanties. Un chapitre de questions fréquentes clôt le document afin de répondre par avance aux interrogations légitimes des copropriétaires.

02

Biologie et comportement du pigeon biset urbain

Comprendre l'animal pour comprendre pourquoi il s'installe, et pourquoi il revient.

Le pigeon des villes (*Columba livia* forme domestique) est un oiseau remarquablement adapté à l'environnement urbain. Issu du pigeon biset des falaises, il a trouvé dans nos immeubles un substitut idéal à son habitat d'origine : les corniches, les rebords, les éléments de charpente saillants et les sous-faces de débords reproduisent exactement les anfractuosités rocheuses qu'il recherche instinctivement pour se poser, se reposer et nicher. La Copropriété anonymisée avec sa charpente bois apparente en pignon et ses nombreux débords, présente précisément cette configuration attractive.

Une reproduction rapide et continue

La principale difficulté posée par le pigeon tient à sa capacité de reproduction. Un couple peut produire **jusqu'à cinq ou six nichées par an**, chacune comptant généralement deux œufs, avec une incubation d'environ dix-huit jours. En milieu urbain, où la nourriture est abondante et les prédateurs rares, la reproduction se poursuit presque toute l'année. Il en résulte une croissance démographique que l'on peut qualifier d'exponentielle : quelques individus tolérés une saison deviennent une colonie installée la suivante. C'est la raison pour laquelle l'inaction n'est jamais neutre — elle laisse le temps à la population de se structurer et de s'ancrer sur le site.

Le fort attachement au site

Le pigeon est un animal philopatrique : il manifeste un attachement puissant à son lieu de naissance et de nidification, auquel il revient avec constance. Cette fidélité explique un phénomène bien connu et souvent mal compris : un simple nettoyage, même soigné, n'a aucun effet durable. Tant que les points de repos restent accessibles, les oiseaux reviennent dans les jours qui suivent, reprenant possession des surfaces fraîchement assainies. Seule une mesure d'exclusion physique — rendre les surfaces impossibles à occuper — rompt ce cycle.

CE QU'IL FAUT RETENIR

- Le pigeon recherche des surfaces planes, abritées et en hauteur : exactement les corniches et charpentes de votre résidence.
- Sa reproduction rapide rend toute temporisation coûteuse.
- Son attachement au site impose de traiter les *supports*, et pas seulement les *salissures*.

Cette connaissance du comportement animal n'est pas théorique : elle détermine directement nos choix techniques. Le positionnement des pics, le traitement de l'ensemble des lignes de pose, le recours à un répulsif complémentaire sur les surfaces difficiles à équiper — chacune de ces décisions découle de la manière dont le pigeon occupe réellement l'espace.

03

Les enjeux sanitaires détaillés

Les fientes de pigeon ne sont pas qu'inesthétiques : elles constituent un réservoir d'agents pathogènes.

La question sanitaire est centrale dès lors que des logements, des parties communes fréquentées et un passage piéton sont concernés. Les déjections de pigeon, en particulier lorsqu'elles sèchent et se réduisent en poussière, peuvent véhiculer divers agents pathogènes transmissibles à l'homme. Sans dramatiser, il convient d'en informer clairement la copropriété, car la manipulation de ces souillures par du personnel non protégé — un gardien, un agent d'entretien — présente un risque réel.

Les principales affections associées

Affection	Origine & mode de transmission
Ornithose / psittacose	Due à une bactérie (*Chlamydia psittaci*) présente dans les déjections ; transmission par inhalation de poussières contaminées. Se manifeste par un syndrome pseudo-grippal pouvant évoluer vers une atteinte pulmonaire.
Cryptococcose	Infection d'origine fongique (*Cryptococcus neoformans*) se développant dans les fientes accumulées ; inhalation des spores. Particulièrement préoccupante pour les personnes immunodéprimées.
Salmonellose	Bactéries du genre *Salmonella* présentes dans les déjections ; transmission par contact et voie digestive.
Parasites externes	Les nids hébergent tiques, puces et acariens (dont la « punaise des pigeons ») susceptibles de pénétrer dans les logements situés à proximité des zones de nidification.

À ces risques infectieux s'ajoute un risque physique immédiat : les fientes rendent les sols glissants, en particulier au pied de façade et sur les cheminements, exposant résidents et passants à des chutes. Le relevé photographique joint au dossier technique documente précisément cette accumulation au sol, à proximité de la grille de ventilation et de l'entrée.

UNE INTERVENTION PROTÉGÉE, PAS IMPROVISÉE

C'est précisément parce que ces risques existent que la décontamination doit être conduite par des professionnels équipés : port d'équipements de protection individuelle adaptés (combinaison, protection respiratoire), humidification préalable des souillures pour éviter la mise en suspension des poussières, désinfection des surfaces et évacuation des déchets en filière appropriée. Chacune de ces précautions est intégrée à notre protocole et chiffrée dans le devis.

04

Les enjeux pour le bâti et le patrimoine

Au-delà de l'hygiène, les fientes attaquent chimiquement et durablement les matériaux.

La dimension patrimoniale est souvent sous-estimée, alors qu'elle représente, à terme, le poste de coût le plus lourd. Les déjections de pigeon sont chimiquement agressives : leur acidité attaque progressivement la plupart des matériaux de construction. Sur une résidence associant parement pierre, enduits, charpente bois apparente et ferronneries (garde-corps, barrières), l'ensemble des matériaux présents est vulnérable.

Des mécanismes de dégradation distincts selon les matériaux

- **La pierre et les enduits** subissent une corrosion de surface et un encrassement en profondeur. Les coulures, visibles sur le parement de votre résidence, pénètrent la porosité du matériau et deviennent difficiles à éliminer si elles ne sont pas traitées à temps.
- **Le bois de charpente**, lorsqu'il est exposé en pignon comme c'est le cas ici, absorbe l'humidité acide des déjections, ce qui favorise le grisaillement, le développement de micro-organismes et, à terme, le pourrissement des éléments les plus exposés.
- **Les métaux** (garde-corps, appuis, ferronneries) se corrodent au contact prolongé des fientes, ce qui fragilise des éléments qui participent à la sécurité des occupants.
- **Les évacuations et gouttières** peuvent être obstruées par l'accumulation de nids et de déjections, entraînant des débordements et des infiltrations dont les conséquences dépassent largement le coût d'un entretien préventif.

> *« Chaque mois d'exposition supplémentaire déplace le curseur : du nettoyable vers l'irréversible, de l'entretien vers la réfection. »*

Il faut enfin évoquer un enjeu moins tangible mais bien réel : **l'image et la valeur de la copropriété**. Une façade souillée se voit, se photographie et se commente. Elle pèse sur la perception qu'ont les résidents de leur cadre de vie, sur l'attractivité des biens à la revente ou à la location, et sur la fierté collective d'un immeuble entretenu. La remise en état n'est donc pas seulement une dépense d'entretien : c'est un investissement dans la préservation d'un patrimoine commun.

05

Responsabilité de la copropriété & cadre réglementaire

Agir est aussi une question de responsabilité et de conformité.

La copropriété, en tant que gestionnaire des parties communes, a un devoir d'entretien et de sécurité à l'égard des occupants comme des tiers. Le maintien de conditions d'hygiène et de salubrité relève de cette responsabilité. Laisser se développer une infestation susceptible de présenter un risque sanitaire ou de provoquer des chutes expose, en théorie, le syndicat des copropriétaires. Agir de manière documentée et traçable — ce que permet précisément le dossier que nous constituons — constitue à cet égard une protection pour la copropriété.

Des méthodes respectueuses et encadrées

Le pigeon bénéficie d'un statut qui encadre les méthodes de lutte : les approches privilégiées et légalement les plus sûres sont les **méthodes d'effarouchement et d'exclusion**, qui visent à empêcher l'installation de l'oiseau sans le détruire. C'est exactement l'orientation de notre intervention : nous ne cherchons pas à éliminer les pigeons, mais à rendre les surfaces de votre résidence inhospitalières, de sorte que les oiseaux se reportent naturellement ailleurs. La pose de pics et l'application d'un répulsif relèvent de cette logique d'exclusion, reconnue comme la plus pérenne et la plus respectueuse.

Un intervenant habilité

L'emploi de produits biocides, notamment pour la désinfection des zones contaminées, est réservé aux professionnels justifiant d'une certification. HYGIÈNE CS3D intervient sous couvert de ses habilitations :

Référence	Détail
Certibiocide	Certificat individuel n°040571 — utilisateur professionnel de produits biocides.
Agrément Ministère	N°063144 — Santé & Environnement ; produits homologués.
Assurance RC Pro	Contrat Cardif n°197000029024F — responsabilité civile professionnelle.

Ces habilitations ne sont pas de simples formalités : elles garantissent à la copropriété que l'intervention est conduite dans le respect des règles d'emploi des produits, avec une couverture assurantielle en cas de sinistre, et par un personnel formé. C'est une sécurité juridique autant que technique.

06

Méthodologie d'intervention, phase par phase

Un déroulé rigoureux, où chaque étape conditionne la suivante.

Notre méthode suit un enchaînement logique qui n'est jamais laissé au hasard. On ne pose pas de pics sur une surface souillée ; on ne protège pas une façade que l'on n'a pas d'abord assainie. L'ordre des opérations est aussi important que les opérations elles-mêmes.

Phase 1 — Installation & sécurisation

Le chantier débute par la mise en place de la nacelle élévatrice (plateforme de travail en hauteur), le balisage de la zone et la protection des abords. Cette phase inclut la décontamination des premières zones infestées les plus accessibles. La sécurité du site et des riverains est établie avant toute autre opération.

Phase 2 — Nettoyage & décapage de la façade

La façade est nettoyée par haute pression, avec décapage des souillures incrustées et application d'un traitement antifongique destiné à éliminer les micro-organismes développés dans les coulures. Cette étape rend au parement son aspect sain et prépare les surfaces à recevoir les dispositifs d'exclusion.

Phase 3 — Décontamination des zones infestées

Les zones les plus touchées — sous-faces de corniches, débords à corbeaux, charpente du pignon, sol au pied de façade — font l'objet d'une décontamination approfondie : humidification préalable, retrait des déjections et résidus de nids, puis désinfection. Les déchets sont collectés et évacués en filière appropriée.

Phase 4 — Exclusion : pose des pics anti-pigeon

C'est le cœur de la pérennité du résultat. Les pics inox sont posés sur l'ensemble des lignes de pose : corniches, arêtes, éléments de charpente, appuis, garde-corps. Le traitement de la totalité des supports est essentiel ; une ligne oubliée suffit à ce que les pigeons se reportent dessus et reconstituent une tête de pont.

Phase 5 — Protection complémentaire & contrôle

Un répulsif longue durée est appliqué sur les surfaces difficiles à équiper de pics. Le chantier se termine par les finitions, une désinfection générale, l'évacuation complète des déchets, un contrôle qualité et la remise d'un rapport de fin de chantier avec photographies avant/après.

POURQUOI CET ORDRE EST NON NÉGOCIABLE

Assainir sans exclure donne un résultat qui disparaît en quelques semaines. Exclure sans assainir fige la saleté sous les dispositifs. C'est l'association des deux, dans cet ordre, qui produit un résultat à la fois immédiat et durable.

07

Spécifications techniques des dispositifs

Des matériaux professionnels, choisis pour leur durabilité et leur discrétion.

La qualité d'un dépigeonnage se juge sur la durée, et la durée dépend directement de la qualité des matériaux employés. Nous avons fait le choix de dispositifs professionnels, écartant délibérément les produits d'entrée de gamme dont la tenue dans le temps est insuffisante.

Les pics anti-pigeon inox

Les pics que nous posons sont réalisés en acier inoxydable, matériau qui ne rouille pas et conserve son efficacité pendant de nombreuses années, y compris en exposition permanente aux intempéries. Leur conception vise à empêcher le pigeon de se poser, sans le blesser : l'objectif est dissuasif, non létal. Discrets à distance, ils préservent l'esthétique de la façade tout en la rendant inoccupable. Ils sont fixés sur support adapté selon la nature de la surface (pierre, bois, métal).

Le répulsif longue durée

En complément des pics, sur les surfaces dont la géométrie se prête mal à l'implantation de dispositifs mécaniques, nous appliquons un répulsif de contact à effet durable. Ce type de produit crée une zone que le pigeon évite instinctivement, renforçant l'effet d'exclusion sur les points sensibles.

Les produits de nettoyage et de désinfection

Le nettoyage fait appel à des matériels haute pression professionnels et à des traitements antifongiques adaptés aux supports. La désinfection est réalisée avec des produits biocides homologués, employés dans le respect des conditions d'usage prévues par leur autorisation de mise sur le marché. Les fiches techniques et fiches de données de sécurité des produits utilisés peuvent être communiquées à la copropriété sur demande.

UN PARTI PRIS DE QUALITÉ ASSUMÉ

Choisir l'inox plutôt qu'un pic bas de gamme, un répulsif longue durée plutôt qu'une solution éphémère, c'est accepter un coût initial légèrement supérieur en échange d'une tranquillité de plusieurs années. Sur un équipement destiné à rester en place durablement, c'est le seul calcul qui vaille.

08

Sécurité du chantier & travail en hauteur

Intervenir en hauteur sur un immeuble habité impose des règles strictes.

La configuration de la Copropriété anonymisée — un bâtiment de plusieurs étages dont les zones à traiter se situent en partie haute, corniches et charpente de pignon comprises — impose un travail en hauteur qui ne saurait être improvisé. La sécurité des intervenants, des résidents et des passants est une condition préalable à toute opération.

Des moyens d'accès adaptés

Nous mobilisons une nacelle élévatrice (plateforme élévatrice mobile de personnes), seul moyen permettant d'atteindre l'ensemble des surfaces concernées en sécurité et de réaliser un travail complet et soigné. L'emploi de la nacelle sur voirie peut nécessiter une autorisation d'occupation temporaire du domaine public, dont nous nous chargeons des démarches. La zone d'évolution est balisée et sécurisée pendant toute la durée du chantier.

Une équipe formée

L'intervention est réalisée par une équipe de trois techniciens certifiés pour le travail en hauteur, équipés des protections individuelles requises. Ce dimensionnement — trois intervenants sur quatre journées — n'est pas arbitraire : il correspond à la charge réelle d'un chantier associant nettoyage de façade, décontamination, pose de linéaires importants de pics et application de répulsif sur un bâtiment de cette ampleur.

Gestion des déchets

Les déchets issus de la décontamination — déjections, résidus de nids, matériaux souillés — sont collectés, conditionnés et évacués via une filière appropriée. Cette gestion rigoureuse fait partie intégrante de la prestation et protège aussi bien les occupants que l'environnement immédiat.

Volet sécurité	Disposition prise
Accès en hauteur	Nacelle élévatrice (PEMP), balisage de la zone d'évolution.
Protection des intervenants	EPI adaptés, techniciens certifiés travail en hauteur.
Protection des tiers	Signalisation, périmètre sécurisé, autorisation de voirie.
Déchets & biocides	Évacuation en filière appropriée, produits homologués.

09

Garanties, maintenance & suivi dans le temps

Un engagement qui ne s'arrête pas à la fin du chantier.

Nous assumons une obligation de moyens renforcée : mettre en œuvre, avec rigueur et avec des matériaux de qualité, l'ensemble des dispositions propres à réduire durablement la pression pigeon sur votre résidence. Les pics inox et le répulsif que nous installons sont conçus pour une efficacité de plusieurs années ; la pose est réalisée dans les règles de l'art et fait l'objet d'un contrôle en fin de chantier.

Ce que nous garantissons

- La **qualité de la pose** et la conformité des dispositifs installés, vérifiées et documentées en fin de chantier.
- La **qualité des matériaux** employés (inox, répulsif longue durée, produits homologués).
- La **traçabilité complète** de l'intervention : rapport de fin de chantier, photographies avant/après, liste des zones traitées.

Un suivi recommandé

L'exclusion mécanique est durable, mais un environnement urbain reste dynamique : de nouveaux points de pression peuvent apparaître avec le temps, en particulier si des bâtiments voisins ne sont pas traités. Nous recommandons à ce titre une visite de contrôle périodique, permettant de vérifier l'état des dispositifs, de repérer d'éventuelles zones nouvellement sollicitées et d'intervenir ponctuellement avant que la situation ne se réinstalle. Cette maintenance légère, proposée séparément, prolonge l'efficacité de l'investissement initial.

TRANSPARENCE SUR LE RÉSULTAT

Nous nous engageons sur la rigueur de la méthode, la qualité des matériaux et le soin de la pose. Nous restons en revanche honnêtes sur un point : aucun professionnel sérieux ne peut garantir qu'aucun pigeon ne se posera plus jamais sur un immeuble situé en milieu urbain ouvert. Notre objectif, atteint par l'exclusion, est de rendre votre façade durablement inhospitalière et de ramener la pression à un niveau résiduel et maîtrisé.

10

Traçabilité, qualité & engagements

Un dossier complet, opposable et partageable avec les copropriétaires.

Travailler pour une copropriété, c'est travailler pour une collectivité qui doit pouvoir rendre compte de ses décisions. Nous avons structuré notre intervention de manière à vous fournir, à chaque étape, les éléments de preuve et de suivi nécessaires. La transparence n'est pas pour nous un argument commercial : c'est une méthode de travail.

Les livrables remis

Document	Contenu & usage
Rapport de fin de chantier	Synthèse des opérations réalisées, zones traitées, observations. À conserver dans les archives de la copropriété.
Reportage photographique	Photographies avant / après, par zone — preuve visuelle du travail accompli.
Attestation d'intervention	Document justifiant la réalisation et la nature de la prestation.
Fiches techniques & FDS	Sur demande : caractéristiques des dispositifs et produits employés.

Nos engagements de service

- Un interlocuteur unique, joignable, pour la copropriété et le syndic.
- La possibilité de présenter le projet au conseil syndical ou en assemblée.
- Un chantier propre, respectueux des résidents et de leur quotidien.
- Le respect des délais annoncés et du périmètre chiffré.

> *« Un bon prestataire ne se contente pas de bien faire : il met la copropriété en mesure de le prouver. »*

11

Questions fréquentes de la copropriété

Les interrogations légitimes que soulève une décision collective, et nos réponses.

« UN SIMPLE NETTOYAGE NE SUFFIRAIT-IL PAS, POUR COMMENCER ? »

Non, et c'est un point essentiel. Un nettoyage seul produit un résultat qui disparaît en quelques semaines, car les pigeons, fidèles à leur site, reviennent sur les surfaces assainies. La dépense serait à refaire indéfiniment. L'association nettoyage + exclusion est ce qui rend l'investissement durable.

« LES PICS SONT-ILS DANGEREUX OU CRUELS POUR LES OISEAUX ? »

Non. Les pics sont un dispositif dissuasif, non létal : ils empêchent le pigeon de se poser sans le blesser. C'est une méthode d'exclusion reconnue comme respectueuse de l'animal, qui se reporte simplement vers d'autres sites.

« LES PICS VONT-ILS DÉNATURER L'ASPECT DE LA FAÇADE ? »

Les pics inox sont discrets et peu visibles depuis la rue. L'impact esthétique est sans commune mesure avec celui des coulures de fientes qu'ils préviennent. La façade gagne en propreté bien plus qu'elle ne perd en apparence.

« POURQUOI QUATRE JOURS ET TROIS TECHNICIENS ? »

Le dimensionnement correspond à la charge réelle : nettoyer la façade, décontaminer les zones infestées, poser un linéaire important de pics et appliquer le répulsif sur un bâtiment de cette hauteur demande du temps et une équipe. Sous-dimensionner le chantier reviendrait à bâcler le travail et à compromettre le résultat.

« LE PRIX ANNONCÉ EST-IL DÉFINITIF ? »

Le chiffrage est établi sur la base des éléments transmis et sera confirmé après une brève visite technique permettant de mesurer précisément les linéaires de pics et les surfaces de façade. Toute adaptation éventuelle vous serait présentée et validée avant intervention : aucune surprise.

« COMBIEN DE TEMPS L'EFFICACITÉ DURE-T-ELLE ? »

Les dispositifs sont conçus pour plusieurs années. Une visite de contrôle périodique, recommandée, permet d'entretenir cette efficacité et d'intervenir ponctuellement si de nouveaux points de pression apparaissent.

12

Conclusion

La situation de la Copropriété anonymisée appelle une réponse à la hauteur de l'enjeu : une colonisation installée, documentée par le relevé photographique, qui conjugue un risque sanitaire pour les occupants et une dégradation progressive d'un patrimoine commun. Face à cela, deux attitudes sont possibles. La première consiste à temporiser, à procéder à des nettoyages ponctuels dont l'effet s'efface aussitôt, et à laisser la situation — et son coût — s'aggraver. La seconde consiste à traiter le problème une bonne fois, méthodiquement, en associant l'assainissement à une exclusion durable.

C'est cette seconde voie que nous vous proposons. Notre intervention n'est pas un simple nettoyage facturé : c'est un programme cohérent, qui s'attaque à la cause autant qu'au symptôme, mis en œuvre par une équipe certifiée, avec des matériaux professionnels, dans le respect des règles de sécurité et de la réglementation, et assorti d'un dossier de traçabilité complet. Le devis joint (réf. en détaille chaque poste ; le présent mémoire en explique chaque fondement.

Nous avons conscience qu'une décision de copropriété demande du temps, de la concertation et de la confiance. C'est précisément pour nourrir cette confiance que nous avons rédigé ce document avec autant de soin. Nous restons à votre entière disposition pour en présenter les conclusions au conseil syndical, répondre à toute question complémentaire et convenir de la visite technique préalable à l'intervention.

LA BONNE DÉCISION EST AUSSI LA PLUS ÉCONOMIQUE

Une réponse durable combine assainissement, exclusion physique et suivi documentaire, après validation technique du site.

Fait à Saint-Mandé, le 22 octobre 2026.

Équipe technique ? HYGIÈNE CS3D

Agrément Ministère n°063144 — Santé & Environnement
01 83 64 27 49 · contact@hygiene-cs3d.com · hygiene-cs3d.com · Certibiocide n°040571

HYGIÈNE CS3D
EXPERT ANTI-NUISIBLES